

Discours du maire à l'occasion de la cérémonie des vœux

Mesdames et Messieurs, tout d'abord, je vous demanderai de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence en mémoire des victimes du massacre de Charlie Hebdo...

Je vous en remercie.

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir aussi nombreux ce soir pour la cérémonie des vœux et partager ce moment de convivialité.

Je remercie Jean-Luc pour ses bons vœux, et j'en profite pour lui adresser les miens, à toute sa famille ainsi qu'à l'ensemble du conseil municipal et à leurs proches, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015, vœux de joies, bonheur, santé pour vous et les personnes que vous chérissez : que cette année 2015 permette la réalisation de vos souhaits et apporte plus de solidarité, sérénité et nous conserve les droits acquis, souvent de haute lutte aux cours des siècles précédents, comme la liberté d'expression, la tolérance et bien d'autres.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

Je tiens à remercier :

- l'ensemble du personnel communal pour la qualité de leur travail et leur disponibilité tant au niveau de l'entretien de la commune, des bâtiments communaux, de la prise en charge des enfants du regroupement scolaire ;

- Mme Duparcq pour son professionnalisme, sa connaissance de tous les dossiers, sa grande gentillesse envers les administrés, son appui et sa compétence qui me sont très précieux ;

- les enseignantes pour la qualité de leur travail et les bons rapports que nous entretenons dans l'intérêt des élèves ;

- les présidentes et présidents d'associations qui sont toujours à nos côtés pour les différentes manifestations, sans eux les manifestations n'auraient pas le même retentissement.

Et bien sûr les personnes qui donnent de leur temps en tant que bénévoles comme :

- Simone Hébert qui tient la bibliothèque tous les mercredis de 18h30 à 20h30 et cela depuis 10 ans ;

- Dominique Hébert qui s'occupe tous les mercredis soir du tennis de table et fait profiter les joueurs de ses conseils avisés ;

-Nathalie et Frédéric Kuncze qui nous apportent leur aide pour la mise en page et en forme de nos bulletins municipaux et maintenant pour la création de notre site Internet, unique en son genre et très convivial, j'invite les associations, les assistantes maternelles et bien d'autres à venir s'inscrire sur ce site.

L'année 2014, à la sortie des élections, tous les membres du conseil ont travaillé sur la réalisation du programme établi en constituant les diverses commissions :

- maintien d'une imposition raisonnée ;

-mise en place d'un groupement d'achat pour le fuel (+ de 70 000 l) et les pellets (20 T), je pense que chacun a pu mesurer les économies réalisées ;

- mise en place des rythmes scolaires (TAP), dans le précédent conseil, il avait été convenu de 3x1 heures sans recherche de personnes puisque nous pensions qu'avec le changement de ministre cette réforme discutable serait supprimée et bien non, on a continué à obliger les enfants à se lever tôt une journée de plus le mercredi, en perturbant le milieu associatif et la catéchèse uniquement pour les écoles publiques.

Pour cela, nous avons après de nombreux entretiens et réunions avec l'inspection académique, les enseignantes et les parents d'élèves pu modifier les 3x1 heures en 1 fois 3 heures le jeudi, car dans l'autre situation il nous était impossible de trouver du personnel d'accompagnement.

Nous avons signé un contrat avec l'association diablo ; c'est une belle réussite puisque 62 enfants sur 70 sont assidus, mais cela a un coût avec en plus la réalisation de travaux conséquents pour mettre les locaux aux normes. Je tiens à remercier Joël et Jean-Luc pour leur disponibilité et présence tous les jeudis en début et fin d'après-midi ;

-Titularisation de M. Mathieu BECQ en situation irrégulière depuis plus de 10 ans, je ne souhaite pas m'attarder sur ce point inqualifiable ;

- Aménagement du préau derrière la mairie pour accueillir les enfants le jeudi après-midi.

Travaux sur l'aire de jeux au terrain de tennis:

- déplacement de la table de Ping pong ;

- agrandissement du terrain de boules ainsi que celui au terrain de foot;

- création d'un terrain multisport (merci à M. Éric Roueche qui a eu cette idée et en à réaliser les plans) ce projet a été délibéré en conseil communautaire en juin 2014. Je remercie la communauté de communes du Val de Somme et son Président Alain Babaut pour avoir porté ce projet et son financement intégral pour près de 40 000€.

- pose d'un filet pare-ballons ;

-remplacement des jeux qui n'étaient plus en état, par 3 nouveaux jeux ;

-fleurissement de la commune, je tiens à remercier Didier Domont qui se charge d'embellir notre commune avec l'aide efficace de Jean-Michel, Matthieu et Jean-Luc ;

-achat d'un grand barnum ;

-pose d'un collecteur textile par la communauté de communes.

-salle des associations :

- suppression de la cheminée et travaux d'aménagement.

Comme vous pouvez le constater la nouvelle équipe municipale à travailler au bien-être de ses administrés mais il reste du travail pour réaliser les projets définis.

- après plus d'un siècle de tensions entre la commune de Daours et de Vecquemont, nous construisons un rapprochement de nos deux communes en mutualisant des services, des moyens et autres : en juillet nous avons commencé par un feu d'artifice groupé d'un montant plus élevé mais du fait du partage des frais, beaucoup moins onéreux pour chaque commune et ensuite dans le même mois une colonie de vacances a été organisée pour les enfants des deux communes. Philippe et moi souhaitons poursuivre cet objectif.

Les projets pour 2015

-école :

-dans un souci de sécurité, l'arrêt de bus sera modifié dans le courant du mois de juillet ou août, les travaux seront pris en charge par la communauté de communes ;

-la réalisation du préau à l'entrée de l'école après un échange de terrain avec Mme Cartry et ses enfants ;

-remise en état du terrain de tennis en collaboration avec M. Hebda.

-salle polyvalente :

- mise en sécurité du four ;

-remplacement du lave-vaisselle et de la table laverie ;

-habillage du mur le long de M. Hoguet par du bois ;

-achat de tables et de chaises pour la salle polyvalente et pour le nouveau barnum ;

-achat d'un défibrillateur.

-travaux au cimetière :

-remise en état des pilasses ;

-réparation de la porte et aménagement de l'accès et des allées par la pose d'un bidim avec le remplacement des cailloux pour faciliter le déplacement et faire face à l'interdiction de l'utilisation prochaine des produits phytosanitaires.

-salle des associations :

-terminer les travaux, pose de plaques électriques et installation d'un réfrigérateur ;

-achat d'un défibrillateur ;

-aménagement de la cour pour agrandir le stationnement.

Dans le village :

-pose de panneaux d'interdiction pour les poids lourds avec une réflexion sur la limitation de vitesse dans le village et devant l'école ;

-sensibilisation des administrés aux ramassages des crottes de chiens avant d'arriver aux sanctions pour maintenir un village propre et agréable à tous.

Des constructions nouvelles sont en prévision :

- Deux pavillons à la sortie du village, rue des lavandes ;
- Six pavillons neufs par un investisseur privé (du locatif) le long des jardins.

Le POS arrivant à terme, une étude est menée avec la communauté de communes pour la réalisation d'un PLUi (plan local d'urbanisation intercommunal), il faudra donc entreprendre une réflexion adaptée sur l'urbanisme pour les années à venir ;

Dernier points, c'est l'accessibilité des ERP (établissement recevant du public), nous devons rédiger un Ad'Ap (c'est-à-dire un agenda d'accessibilité Programmé) pour le 27/09/15 ; c'est une programmation chiffrée et planifiée pour rendre tous nos bâtiments accessibles à toutes les personnes à mobilité réduite avec un étalement maximum des travaux sur 3 ans, sont concernés la mairie, les bâtiments derrière la mairie et l'église, tous ces travaux sont à réaliser pour un coût très important sans aucune subvention.

2015 une année d'élection :

- Cantonales en mars avec un découpage organisé par M. Le Président du Conseil général et le Préfet de l'époque ; ce découpage n'a qu'un but : redonner la même majorité au Département, c'est navrant.

Ainsi, nous ne serons plus représentés en tant que canton de Corbie, le canton sera éclaté en plusieurs secteurs et nous serons rattachés à Camon, Rivery et une partie d'Amiens. Je déplore ce mécanisme électoral qui sert les intérêts des partis politiques et non l'intérêt et la cohérence de notre communauté. Nous risquons donc de perdre notre identité cantonale au profit d'intérêts partisans, et ce, à un moment où l'on parle de réduire le nombre d'élus, je ne vois aucune diminution : toujours le même nombre. Auparavant, le canton correspondait à la communauté de communes, nous avions une conseillère générale, maintenant nous aurons 6 conseillers départementaux... Qui va défendre de façon efficace, la communauté de communes du Val de Somme, les communes et leurs administrés ?

Pour l'instant, des candidats sont passés en mairie cette semaine pour se présenter et s'informer de nos spécificités, il s'agit de Mme Lloret- Devaux et M. Savreux qui ont souhaité être présents ce soir, comme dans les cinq autres communes.

Pour votre information, ils ont apporté une carte du nouveau découpage que vous pourrez consulter si vous le souhaitez. Je tiens à préciser que dans un souci de neutralité et d'égalité, nous recevrons les candidats qui exprimeront le souhait de nous rencontrer.

En dehors des cérémonies officielles et des manifestations habituelles, je vous informe que la réderie sera déplacée au mois de juin en même temps que sera organisé un marché artisanal et un feu de la St Jean.

La semaine suivant la fête locale une exposition sur le centenaire de la guerre 14-18 aura lieu à la salle polyvalente durant une semaine et à l'ouverture de cette exposition, il y aura une démonstration de voitures anciennes.

Concernant la ZAC de Villers-Bretonneux un nouveau projet est en cours.

Pour terminer et avant de donner la parole à Alain, je vous renouvelle tous mes vœux pour 2015, et vous souhaite une agréable soirée.

Merci de votre attention.